...que la force d'ensemble et une infanterie bien constituée. » De nos jours il est ajouté : « et quelques canons bien servis ». On ne pouvait, en effet, tenir pour de l'artillerie sérieuse les pièces impotentes des mehallas bédéiennes. Elles ont d'ailleurs disparu depuis longtemps.

Une des particularités de la conquête en terre africaine est l'appoint que l'action militaire doit demander sans cesse à l'action politique et colonisatrice. Le sillon sanglant ouvert par la première se refermerait, sans cesse si la seconde ne venait l'élargir et fonder profondément l'œuvre commencée par le glaive. Il ne s'agit pas ici de ce renversement par le contrainte qui est le propre de la bataille : il faut se garder avec soin de cette destruction à quoi tend le guerre en général en se proposant d'imposer au vaincu le volonté du vainqueur. Il importe bien plus de donner le sentiment de la force, mais d'une force irrésistible, que d'en faire sentir trop rigoureusement le poids: bien loin de se laisser emporter par son ardeur, le zèle militaire doit savoir toujours s'arrêter où le sentiment de la justice et de l'ordre retrouvés, où les bienfaits d'ordre matériel font achever de gagner les cœurs.

La difficulté de transporter et de maintenir loin de la métropole de gros effectifs suffirait déjà à expliquer cette méthode fragmentaire et progressive de conquête qui ressemble si peu à l'étreinte acharnée de deux nations européennes, mais elle est aussi commandée par les raisons que je viens d'exposer. C'est toujours le spectacle de détachements légers, composés parfois de 4, 5 en 10 000 hommes des trois armes, qui courent au-devant des provocations ou circulent pour écarter les menaces de rassemblements hostiles. La conduite des détachements a toujours été réputée délicate. Leur sûreté doit s'exercer à la fois sur le front, les flancs et les derrières que vise d'ordinaire une menace plus directe : la surprise les guette sans cesse, et leur isolement dans l'espace les réduit à leurs propres moyens. Pour eux, chaque mouvement offensif est une marche en plein inconnu qui, même victorieuse, se terminera souvent par une manœuvre en retraite devant des ennemis avides de ressaisir quelqu'un des avantages que le mouvement en avant leur a fait perdre.

La présence d'un lourd convoi pèse sur leur allure et gêne la liberté de leurs mouvements. Arabes et voitures variées, chameaux, mulets, bêtes à cornes, excitent, à distance, les convoitises de l'ennemi, contrarient la rapidité de l'offensive, imposent une allure lente, qui ne va pas sans fatigue supplémentaire pour les troupes. Mais elles ne marchandent point leur peine, car il vaut de ne pas abandonner les bagages, les munitions, les vivres, l'eau précieuse et par-dessus tout les blessés et les morts.

Cette sollicitude qui s'étend sans cesse à la garde des blessés et des morts, est une des particularités de la guerre africaine et coloniale, où l'évacuation des blessés est immédiatement impossible et où la férocité d'un adversaire qui ne respecte pas même les morts ne permet jamais de s'éloigner des braves mis hors de combat. Elle impose à la cavalerie et à l'infanterie des devoirs auxquels ces deux armes montrent tous les jours qu'elles savent être fidèles, et elle a souvent, dit le général d'Amade dans son rapport, « paralysé le manœuvre du chef et restreint le fruit de la victoire ».

A ces difficultés, il faut ajouter celles qui résultent de l'ubiquité extrême d'un ennemi insaisissable, qui échappe à la lutte aussi longtemps qu'il lui convient, se rassemble et disparaît comme par enchantement. Le chef ignore toujours le point où il pourra l'atteindre et ne peut, en l'absence de villes, de ponts, de routes, de points d'appui qu'il assiège, que s'offrir à ses coups pour les lui faire chèrement payer. Tout combat en Maroc est un combat de rencontre.

Cette poursuite perpétuelle d'un ennemi qui choisit l'heure et le lieu impose de longues marches, autant que la méthode adoptée par nous, de retenir dans les mailles d'un réseau de colonnes incessantes, la fidélité incertaine de tribus dont la soumission a besoin, pour être durable, d'être secourue ou stimulée par la présence de notre appareil guerrier. Dès qu'une région paraît tranquille, des postes ou des camps solidement établis viennent fortifier les sympathies des habitants et jalonner les étapes de ravitaillement, et en même temps, par ces nouveaux centres militaires, les colonnes s'appuient pour étendre le rayonnement de notre autorité.

Là encore, c'est beaucoup avec leurs jambes que nos soldats font la guerre. Pour n'en citer que quelques exemples, empruntés aux débuts de la campagne, une colonne de la Chaouia, en 1908, parcourut en une quinzaine de jours plus de 400 kilomètres. Le 22 mars de la même année, lors du combat de la Zaouia-el-Ouriani, nos troupes firent 70 kilomètres pour atteindre l'ennemi, le battre, et revenir au cantonnement. La veille elles avaient dû laisser au camp : l'allure était si rapide que les attelages de l'artillerie, dans un pays sans route et pitoyablement de mauvaises pistes, ne pouvaient suivre. Huit chevaux tombèrent morts d'épuisement à l'arrivée. « La quelité... par laquelle se signala notre infanterie... — et ses bec perdus n'ont pas cessé... — fut sa capacité de marche. »

La tactique des Marocains tend généralement à... du temps, pour mettre leurs familles et leurs biens à l'abri de toute atteinte. L'offensive rapide les surprend, les désorganise, les disperse. Contre... mouvement en avant qui les harcèle sans répit ils usent avec habileté de la seule parade efficace : celle de la menace des ailes et de l'enveloppement.

Quand on songe aux conditions particulières de notre action, aux pertes qui l'environnent, aux raisons politiques qui la limitent, on ne peut que rendre un hommage d'admiration et de confiance aux chefs et aux troupes valeureuses qui besognent péniblement pour annexer à la France un nouveau morceau de l'empire du soleil, aux chefs qui se révèlent si économes du sang à répandre, aux troupes qui s'en montrent si prodigues.

FLAMBEAU.

La crise ministérielle

Une liste

La composition du ministère serait établie par la liste suivante qui correspond assez à la réalité actuelle :

Président du Conseil et Instruct. publ.	MM. *René Viviani*
Affaires étrangères	*Léon Bourgeois* ou *Jean Dupuy*
Intérieur	*Malvy*
Finances	*Noulens*
Guerre	*Messimy*
Marine	*Peytral*
Justice	*Savary*
Travaux publics	*Clémentel*
Commerce	*Thomson* ou *Guist'hau*
Colonies	*Albert Sarraut*
Agriculture	*Raynaud*
Travail	*Métin* ou *Strauss*, sénat.

Sous-secrétaires d'Etat

Finances	*J. Dumesnil* ou *de Monzie*
Beaux-Arts	*Jacquier*
Marine marchande	*Ajam* ou *Nail*
Guerre	*Maginot* ou *Maunoury*
Intérieur	*Renard*

Dans cette combinaison, qui refléterait assez bien l'image de la confusion politique actuelle, se trouveraient réunis des valoisiens comme Malvy et Messimy ; des clémenceistes comme Thomson ; des briandistes comme Guist'hau.

Une sommation à M. Viviani

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni hier soir en assemblée plénière.

A l'unanimité il a voté l'ordre du jour suivant :

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, résolu à faire appliquer dans son esprit comme dans sa lettre le programme de Pau, approuvé par la majorité du corps électoral, invite ses élus à n'accorder leur confiance qu'à un gouvernement disposé à en poursuivre la réalisation avec le concours des groupes de gauche.

Il leur demande, parallèlement à l'effort continu de laïcité, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la conception de la nation armée qui, impliquant une réduction du service actif, accroîtra en même temps la puissance défensive du pays, et d'assurer dans le vote un budget et de la loi de finances, actuellement soumise au Parlement, la couverture financière des nouvelles dépenses militaires par des impôts sur le richesse acquise et de rendre définitives les dispositions fiscales adoptées par la Chambre en 1909.

Après une discussion assez confuse, M. J.-B. Morin fit adopter par le Comité, à une forte majorité, une addition à cet ordre du jour.

Cette addition, qui prend place dans l'ordre du jour après les mots : « avec le concours des groupes de gauche », est ainsi conçue :

A l'exclusion de tout parlementaire ayant appartenu à la Fédération des gauches, ou à l'Alliance républicaine démocratique.

En résumé, le Comité exécutif exige du gouvernement de demain :

1° *La réalisation du programme de Pau, c'est-à-dire : la loi de deux ans, l'impôt sur le revenu et sur le capital ;*

2° *L'exclusion du pouvoir de tous ceux qui ont adhéré au programme de la Fédération des gauches.*

M. Viviani s'inclinera-t-il devant cette double sommation ?

Chambre des députés

Séance du jeudi 4 juin

Séance à 2 heures : présidence de M. Clémentel, vice-président provisoire.

Vérification des pouvoirs

En tête de l'ordre du jour figure la suite de la vérification des pouvoirs.

Sont validées sans débat les 29 élections ci-après :

Hautes-Alpes, M. Planche ;
Ardèche, MM. Duclaux-Monteil, Bourdy, Champetier, de Gailhard-Bancel, Jules Roche ;
Ardennes, MM. Doizy, Demoulin, Charpentier ;
Cher, MM. Debaune, Breton, Manger, J.-B. Morin ;
Finistère, MM. le comte A. de Mun, Le Bail père ;
Haute-Garonne, M. Sélinguier ;
Morbihan, M. Le Rouzic ;
Nord, M. Cuislain ;
Pas-de-Calais, MM. Abrami, Salembier ;
Rhône, M. Bonnevay ;
Seine, MM. Pottjean, Lebouco, Ch. Bernard, Albert Thomas ;
Seine-Inférieure, M. Peyroux ;
Seine-et-Marne, M. Delaroue ;
Somme, M. Magniez ;
Alger, M. Houbé.

L'élection de M. Ossola, à Grasse, inscrite à l'ordre du jour avec les précédentes, est réservée, une contestation s'étant produite.

Il ne reste qu'une cinquantaine d'élections qui ne soient pas validées.

Le bureau de la Chambre

La Chambre a maintenant à élire son président et son bureau définitifs.

Le scrutin pour la nomination du président, ouvert à 2 h. 25, est clos à 3 h. 30.

M. Deschanel est élu président par 441 voix sur 435 votants.

Sont élus vice-présidents :
M. Clémentel, 375 voix ;
M. Monestier, 338 voix ;
M. Godard, 310 voix ;
M. Engerand, 307 voix.

On vote ensuite pour la nomination de 6 secrétaires.

Echos parlementaires

L'ACTION LIBERALE

Le groupe de l'Action libérale a constitué comme suit son bureau pour 1914 :

M. Jacques Piou, président ; M. Plichon, vice-président ; M. de l'Estourbeillon, questeur.

Le groupe a décidé d'adjoindre à son bureau une Commission exécutive ainsi composée :

MM. Joseph Denais, le commandant Driant, de Gailhard-Bancel, Ernest Lamy, Jean Lerolle.

L'UNION REPUBLICAINE

Un certain nombre de députés appartenant dans l'ancienne Chambre au groupe de l'Union républicaine et au groupe des républicains progressistes ont décidé de fonder ensemble un groupe dont les membres seront recrutés exclusivement parmi les adhérents de la Fédération républicaine.

Ils ont adopté le titre de groupe de la Fédération républicaine.

Le bureau est ainsi constitué :

Membres du Comité directeur : MM. Paul Beauregard, A. Gourd, Bonnevay ; questeur : M. Duclaux-Monteil ; secrétaire : M. Louis Marin.

ÉCHOS DU SÉNAT

L'IMPOT SUR LE REVENU AU SENAT

La Commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu s'est réunie à 3 heures, sous la présidence de M. Peirier. Elle examine les articles 7 à 28 de la loi de finances relative à l'impôt complémentaire sur le revenu. On se souvient que le 2 avril dernier la Commission sénatoriale des finances décida à l'unanimité de disjoindre ces articles de la loi de finances et de les renvoyer à la Commission de l'impôt sur le revenu.

Ce que disent les journaux

Les pacifistes

Du commandant Driant, dans la *Libre Parole* :

Au Congrès de Berne, en 1868, on vota « l'organisation militaire d'une armée de la paix », mais ce fut un vœu platonique, et le projet ne prit pas corps, faute d'une doctrine précise, comme le catéchisme des milices la fournirait aujourd'hui.

A Lausanne, en 1868, Victor Hugo présidait, alors par dix-sept ans d'exil. Il prêcha la Révolution contre « l'incarnation ministre du vieux crime militaire et monarchique, le Révolution qui devait transformer l'Europe en une vaste Suisse. »

Heureuse Suisse qui constituait alors l'idéal de tous ces rêveurs et dont l'armée sert aujourd'hui de modèle aux novateurs militaires qui banquettent *par centaines* ? avec M. Jaurès.

Plus pratique, elle se contente à cette heure d'accueillir dans les coffres-forts de ses banques et de prêter à l'Allemagne les millions qui, tous les jours, désertent nos établissements de crédit, par crainte de l'impôt sur le revenu et de cette déclaration contrôlée, que le ministère des Finances nie-il il y a trois mois, alors qu'il la savait inévitable.

M. Ferdinand Buisson, lui, était pour la propagande incessante et tenace, et s'il a conformé sa vie à ses principes de jeunesse, on peut lui attribuer une bonne part du mal qui a été fait depuis quarante ans.

« Il faut aller dans tous les villages, dit-il, au Congrès du Lausanne, y distribuer de petits papiers et de petits livres contre la guerre, contre toutes les livrées, contre les conquérants, contre le Dieu des armées ! »

Un Berlinois demanda que le discours de M. Buisson fût tiré à part et répandu à profusion ; mais quelqu'un ayant fait remarquer que les colporteurs français qui propageraient en libelle seraient coffrés, l'enthousiasme pour le proposition tomba soudain à zéro.

Elle pourrait être reprise aujourd'hui sans danger, car les colporteurs seraient subventionnés par les préfets. N'a-t-on pas vu cette chose extravagante, au cours des élections dernières, dans plus de quatre-vingts circonscriptions : les préfets de Melvy faisant, sur ses injonctions, campagne ouvertement *contre* la loi de trois ans, alors que le président du Conseil Doumergue en avait promis à l'application loyale » ?

A l'heure où se débitaient toutes ces insanités, Michelet voyageait en Suisse : il entendait dire et redire aux Prussiens, ivres d'orgueil : « Nous devions aller à Paris après Sedowa, mais nous le prendrons l'année prochaine. » Il ne prenait pas ces vantardises au sérieux et s'accusa plus tard, dans ce brochure le *France devant l'Europe*, du coupable optimisme qui l'avait alors empêché d'ouvrir les yeux : il s'y confessa de ses sympathies pour l'Allemagne, et y déplore l'aveugle hospitalité qu'avait donnée la France, en 1867, aux nations, dont le convoitise la guettait.

« Au bruit du bombardement de Strasbourg, dit-il, le révélation avait surgi, balayant l'erreur, et cette révélation avait souffleté les humanitaires, ces gens qui étaient vraiment fous de croire que les murs, les haies, les barrières dressées entre les nations, pouvaient s'abaisser. »

Le jour n'est peut-être pas loin où un Michelet d'extrême gauche fera le même confession en frappant sa large poitrine, et en criant bien haut qu'il regrette d'avoir, par la plume et par la parole, fait tant de mal à son pays.

Il sera bien temps !...

Admettra-t-on les étrangers dans les administrations publiques ?

Avant de quitter le pouvoir, M. Doumergue a adressé à ses collègues du Cabinet une lettre datée de la fin mai, qui provoque une vive et très légitime émotion dans les milieux industriels et commerciaux.

Cette lettre, de six feuillets, dont l'*Echo de Paris* reproduit des extraits, porte le titre suivant :

Participation des étrangers aux adjudications publiques en France.

Ce document émane de la « direction des affaires administratives et techniques (sous-direction des Unions internationales et des affaires consulaires) ».

L'*Echo de Paris* résume de la façon suivante cet extraordinaire document :

« Les différents ministères sont invités à étudier l'admission des étrangers aux fournitures des administrations publiques, qui, jusqu'à présent, étaient réservées exclusivement à des Français.

« Ce qui donne à cette circulaire un caractère particulièrement grave, c'est qu'elle a été adressée aux ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies, et l'on se demande sous quelle pression M. Doumergue, quelques jours avant de démissionner, a pu signer un document qui, en sa teneur était prise à la lettre, permettrait à l'Allemagne de concurrencer victorieusement notre industrie et notre commerce dans les soumissions de l'Etat, et cela au prix des sacrifices qu'elle saurait consentir.

« Nous avons tenu à signaler cette initiative du ministère des Affaires étrangères, et nous demandons les raisons majeures de cette surprenante décision. »

L'anarchie albanaise

Les pourparlers avec les insurgés

Durazzo, 3 juin. — Cet après-midi, à 2 h. 40, le prince et la princesse de Wied, accompagnés de la cour, sont allés visiter l'escadre autrichienne.

A 2 h. 20, la Commission internationale de contrôle, partie pour Siak, a conféré avec les insurgés. Ceux-ci ont confirmé les desiderata qu'ils avaient précédemment exposés, aux termes desquels ils veulent être gouvernés par un prince musulman, ou par la Turquie.

Pendant la discussion, la Commission a constaté que les insurgés tombaient d'accord sur les questions secondaires, mais ne s'entendaient pas pour transiger sur le point principal : leur demande relative au prince.

La discussion a duré plus de trois heures.

La Commission a rapporté au prince le résultat de sa démarche et a déclaré qu'elle avait accompli le mandat qu'elle avait assumé.

Le prince a réservé sa décision.

Une intervention du roi de Roumanie

Vienne, 4 juin. — La *Nouvelle Presse Libre* apprend de source diplomatique roumaine qu'il est possible que le roi Carol intervienne auprès des puissances et réclame l'envoi immédiat d'un contingent international en Albanie, afin d'assurer la protection du prince.

On mande de Durazzo à la *Nouvelle Presse Libre* qu'Elbassan serait cerné par les insurgés.

Triduum-Congrès du « Noël »

DEUXIÈME JOURNÉE

A Montmartre, Mgr Letty célèbre le Saint Sacrifice. Puis, de la chaire, continuant à développer le thème de ses précédentes allocutions, sur la mission des Noëllistes, il invite celles-ci à être des semeuses d'amour divin. Il lit ensuite l'acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus et donne la bénédiction du Saint Sacrement.

Aussitôt après, aux accents de l'*Hymne à la bannière*, se forme le procession.

Ce déploiement des écoles claires des 70 bannières sur les pierres sombres de la basilique est de toute beauté, et la pureté des voix qui s'élèvent vers la voûte en ciament avec allégresse l'hymne au *Noël*, fait tressaillir tous les cœurs noëllistes d'émotion et de fierté.

A la crypte, prière pour Notre Saint Père le Pape, pour la France, pour les intentions particulières des Noëllistes, et bénédiction par Mgr Letty de trois nouvelles bannières.

La procession se reforme, et, en chantant, se dirigent vers le Cercle de Montmartre. Le directeur du *Noël* remit au supérieur de la basilique, M. le chanoine Crépin, la somme de 2 500 francs, première obole des Noëllistes.

M. Crépin remercia et proposa aux Noëllistes d'ajouter à leur calendrier de communion perpétuelle un calendrier simultané de réparation. Vœu acclamé.

L'après-midi, les congressistes se réunissaient au Bon Théâtre, quai de Passy. Le séance qu'avaient organisée des Noëllistes de Paris, fut de toute points parfaite ; il convient de féliciter parcellement les petites, qui jouèrent avec tant d'entrain et de naturel, *les Jardinières de Trianon*, et les aînées, qui eurent donner d'*Esther* une interprétation vraiment belle et émouvante. Le tableau vivant « Noël de France », sur lequel se leva tout d'abord le rideau, fut une chose tout à fait jolie et gracieuse.

M. le directeur qui, pendant la séance, apporta la surprise de nouvelles dépêches de NN. SS. les évêques et de plusieurs Comités, fut lui-même ému jusqu'aux larmes par la surprise que lui réservaient les Noëllistes.

Pendant un entr'acte, l'une d'elles vint sur la scène dire au dévoué directeur qui consacre sa vie à l'œuvre entreprise, l'affection et le très vive reconnaissance de toutes ses Noëllistes, et lui apporter, en nom de toutes, en témoignage de leurs sentiments, l'offrande d'une bourse pour l'Œuvre de Notre-Dame des Vocations qui, ainsi, assurera un prêtre de plus à l'Eglise.

Pendant plusieurs minutes, une ovation indescriptible fut faite à « Nouvelet » ; des applaudissements éclataient et s'atténuaient pour reprendre plus vifs, des vivats retentissaient ; la salle était pleine de joie ; mieux, elle était heureuse, toute. M. le directeur du *Noël*, pour remercier, trouva des paroles éloquentes dans son cœur et promit d'offrir ce matin la sainte messe pour toutes les Noëllistes.

Aujourd'hui, à 8 heures, messe célébrée dans la chapelle de Notre-Dame de Salut, rue François-Ier, par S. G. Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal.

A 10 heures, réunion dans la salle du Congrès.

A 3 heures, pèlerinage à Notre-Dame de Paris, sous la présidence de S.-Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris.

La XXIIe session DU CONSEIL FÉDÉRAL DE L'A. C. J. F.

La séance de mercredi après-midi, qui a clôturé la XXIIe session du Conseil fédéral de l'A. C. J. F., a été en majeure partie occupée à la discussion du rapport présenté par M. de Chelendar sur « Les conscrits : avant, pendant, après le service militaire. » Puis diverses décisions d'ordre intérieur ont été prises, et notamment celle de consacrer à l'exaltation du « patriotisme » le Congrès national de 1915.

Et M. Souriac, ayant remercié les congressistes, ayant engagé ses amis à la discipline, à l'union, à la soumission toujours plus absolue aux enseignements de l'Eglise, la session fut déclarée close. Mais les assistants ne se séparèrent qu'après avoir reçu la bénédiction du Saint Sacrement.

Echos religieux

Les fêtes jubilaires de Notre-Dame de la Garde

De notre correspondant de Marseille :

Les fêtes du Jubilé de Notre-Dame de la Garde ont été célébrées, ce matin, au milieu d'une ferveur allègre de fidèles et d'un vif enthousiasme.

Sous un ciel radieux et devant la belle pelouse, la basilique, somptueusement décorée et illuminée, retentit des cantiques traditionnels lorsque, entouré d'un très nombreux clergé, arrive Mgr Fabre, qui célèbre la sainte messe et prononce à l'Evangile une allocution émouvante. Sa Grandeur redit les fastes du sanctuaire.

Monseigneur et ses vicaires généraux distribuent la communion à des centaines de pèlerins, parmi lesquels les hommes sont très nombreux.

La *Schola* du Séminaire interprète merveilleusement les chants liturgiques et les hymnes du jubilé.

Cette émouvante cérémonie s'achève par la lecture faite par Monseigneur de l'acte de consécration ; par la bénédiction du Saint Sacrement et par l'encensement de la Bonne Mère et les invocations à la Vierge Immaculée.

Durant toute la matinée, se succèdent pèlerinages et messes.

*

Au Vigean, près Mauriac, a eu lieu l'érection d'une superbe croix mesurant 9 mètres de hauteur, surmontée d'un superbe Christ ; elle remplace celle qui a été démolie l'an dernier, au cours d'une violente tempête.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant. applic. aux âmes)

Mme Auguste Castagné, 32 ans, à Brest. — Mme Déséliut, mère de M. l'abbé Déséliut, curé de Peudy (Cher). — M. l'abbé Henri, 82 ans, curé du Theil (Calvados) depuis 54 ans. — Mme Vve Angélique Raibes, 82 ans, à Marbonne (Aude). — Mme Jean Duprat, à les Paleds (Vaucluse). — M. l'abbé Louis-Isidore Palmy, 74 ans, curé de Neuville-Saint-Rémy (Nord), grand-oncle de trois Noëllistes. — M. A. Foucher, 55 ans, à Selles (Marne). — M. le chanoine Bandry, Mme Rapp, Mme Duchêne, M. et Mme Bossch, Mme Renée Mongin et Mlle Maria Bruyenteid, M. et Mme Bouasse, à Doulevant-le-Château (Haute-Marne). — Mme André Neyran, née Marthe d'Osseville, 34 ans, à Langres (Haute-Marne). — M. Weber, oncle de M. le curé de Rarecourt, à Clermont-sur-Ourenne (Meuse). — Mme Baudin, 84 ans, première et fidèle abonnée de la *Croix*, à Pontoise. — Mme Vve Ernest Gellibert des Seguins, fille, veuve, mère d'anciens députés de la Charente, pieusement endormie dans le Seigneur, au château de Champrose, près Montmoreau. — Mme Bourdon de Vatry, baronne de Marcuil, épouse du colonel du 4e dragons, à Commercy, chrétienne admirable, universellement regrettée.

Informations du soir

La crise

M. Viviani, consulté cet après-midi un certain nombre de chefs de groupe et d'amis politiques.

Il a été à 3 heures à l'Elysée mettre le président de la République au courant de ses démarches.

En sortant de l'Elysée, M. Viviani a continué ses visites.

Il s'est successivement rendu chez MM. Briand, Caillaux, Combes.

Dans les couloirs de la Chambre les bruits les plus contradictoires circulent.

M. Léon Bourgeois a accepté le portefeuille des Affaires étrangères ; il a refusé, puis enfin il a définitivement accepté.

Selon certaines renseignements, M. Léon Bourgeois aurait mis pour condition expresse à son acceptation éventuelle, l'application sans restrictions par le nouveau gouvernement, de la loi de trois ans.

La rue de Valois a exigé, en même temps que le départ du MM. Guist'hau et Clémentel, celui de MM. Jean Dupuy, et Métin.

On dit aussi que M. Bourgeois ne ratifie pas le choix de M. Messimy à la Guerre.

D'autre part, M. Noulens, pressenti pour le portefeuille des Finances depuis quarante-huit heures, n'a plus entendu parler de rien depuis ce moment.

Les valoisiens intriguent pour que le ministère soit le plus à gauche possible. Il se pourrait même que leur sectarisme eût pour principal but de faire renoncer M. Viviani à constituer un Cabinet et d'obliger le président de la République à proposer la succession à un radical-socialiste unifié.

Quoi qu'il en soit, on ne sera rien de sérieux avant le nouvelle entrevue qui doit avoir lieu à 7 heures à l'Elysée entre M. Poincaré et M. Viviani.

UN INCIDENT

Un incident vient de se produire dans les couloirs intérieurs.

A la suite d'une discussion d'ordre électoral, M. Houbet, *député d'Alger*, a giflé M. Le Moignic, chef de cabinet du ministre de la Marine.

Des témoins ont été constitués.

La Russie et le service de trois ans en France

Saint-Pétersbourg, 4 juin. — Commentant la crise ministérielle française, les journaux s'arrêtent particulièrement sur les rapports qu'elle a avec la loi de trois ans. Ils insistent sur la nécessité du maintien de cette loi pour le bien de l'alliance.

La *Novoïé Vrémia* écrit notamment :

S'il se trouve à la Chambre une majorité pour prescrire au ministère de liquider le service de trois ans, avant que l'Allemagne ait abrogé l'augmentation de ses contingents, nous devrons constater que la France se lance dans une aventure dont les conséquences sont innombrables. La France sera-t-elle à même, avec une armée affaiblie, de remplir les obligations du traité d'alliance franco-russe ? Les radicaux français jouent avec le feu, et c'est là un jeu dangereux.

La loi militaire, déclare le *Courrier de Saint-Pétersbourg*, n'est pas seulement la base de la politique intérieure de la France ; elle touche également de près les rapports découlant de l'alliance franco-russe.

Le journal ajoute :

Le programme du nouveau Cabinet devra correspondre aux intérêts de la Duplice.

La *Gazette de Saint-Pétersbourg* estime que le service de trois ans correspond parfaitement à la situation politique de l'Europe :

La France est liée par son passé, même par son présent, établissé par des rapports avec la Russie, déclare la *Gazette de la Bourse* ; elle ne peut pas s'abstenir d'accomplir un devoir naturel.

Le journal conclut que le successeur de M. Doumergue verra la nécessité urgente de mettre en pratique le service de trois ans.

LES VOIES FERRÉES ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Rome, 4 juin. — M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, et le marquis di San-Giuliano, ministre des Affaires étrangères, ont signé un protocole additionnel à la convention franco-italienne du 6 juin 1904, relative à l'établissement de voies ferrées entre Cuneo et Nice, Cuneo et Vintimille, et relative au doublement de la voie ferrée entre Menton et Vintimille.

Ce protocole modifie les articles 7, 8 et 9 de la convention de 6 juin 1904.

AU MEXIQUE

Le blocus devant Tampico

Mexico, 4 juin. — Le général Blanquet annonce que les canonnières ont reçu l'ordre de mettre devant Tampico le blocus effectif pour empêcher les rebelles de recevoir des munitions.

Il s'agirait d'arrêter le vapeur *Antilla* qui serait parti de New-York le 2 juin, avec 500 tonnes de munitions et un aéroplane pour les rebelles.

LE DRAPEAU GREC INSULTÉ À SOPHIA

Sophia, 4 juin. — Le gouvernement a prié le chargé d'affaires de Bulgarie, à Athènes, d'exprimer ses regrets au gouvernement grec pour les incidents d'hier.

LES ŒUVRES DE BIENFAISANCE FRANÇAISES EN TURQUIE

Constantinople, 4 juin. — Hier a eu lieu, à l'ambassade de France, sous les auspices de Mme Bompard, une grande fête de charité au profit des œuvres de bienfaisance françaises. La fête a été très réussie, et la recette importante.

UN DON DES REINES RUMES AUX PAUVRES DE LA VILLE DE PARIS

M. Chassaigne-Goyon, président du Conseil municipal, a reçu des mains des maîtres de Saint-Pétersbourg et de Moscou des chèques de 10 000 francs chacun pour être répartis entre les pauvres de la Ville de Paris.

LE PROCÈS DU VOLEUR DE LA « JOCONDE »

Florence, 4 juin. — Les docteurs Poggi et Tarchiani exposent les résultats de leur expertise concernant le tableau.

M. François Vignolle, commissaire de police français, attaché au bureau des recherches générales du ministère de l'intérieur de France, confirme ses précédentes dépositions, d'après lesquelles Peruggia a eu plusieurs fois à travailler près de la *Joconde*, au musée du Louvre.

Un incident se produit entre M. Alfredo Geri et Peruggia, qui déclare ne pas avoir demandé d'argent à M. Geri. Ce dernier affirme que les prétentions du prévenu s'élevaient à 500 000 lire.

Le docteur Amidei expose les résultats de son examen psychiatrique. Il dit que Peruggia n'a qu'une demi-responsabilité.

A 11 h. 45, l'audience est renvoyée à l'après-midi.

*

FEUILLETON DU 5 JUIN 1914 — 4 —

La nouvelle croisade des enfants

— Ah ! vous tombez bien, mon frère !

Ainsi a soupiré Pernette.

— Je tombe à pic. C'est la Noël.

— Oui, la Noël, et nous n'avons rien à vous offrir à manger.

La figure de Pernette est longue, longue à n'en plus finir, et penaude et piteuse, et larmoyeuse et déconfite.

Thomas, qui la considère, éclate du rire bassement :

— Qu'est-ce que cette rengaine-là ? Rien à m'offrir à manger ? Et ce lièvre, ma triste belle-sœur, et ce lièvre, que diable en pensez-vous ?

Il a tiré par les oreilles un lièvre de sa gibecière, un lièvre de pays de neige au pelage presque blanc, un lièvre qui ne doit rien à personne, et qui, de ses petites pattes de devant un peu repliées, a l'air de battre le tambour pour inviter le monde à dîner. C'est le comble de la politesse : prier les gens de vous manger !

Anthelme, qui s'est approché, palpe le lièvre à son tour et prononce avec autorité :

— C'est un levraut de l'année. Il sera tendre à la dent.

Mais Pernette bougonne encore :

— Un lièvre n'est pas une dinde. Un lièvre n'est pas une dinde de Noël.

— Eh ! ma sœur, qu'vous êtes mauvaise ! Attendez un peu, sapristi ! Votre dinde va venir. Votre dinde, le voilà bien !

Et de la gibecière profonde et large, Thomas tire encore — c'est pour sûr un sorcier — un dindonneau rond comme une boule.

— Vous l'avez volé, dit Pernette : nous ne pouvons pas le manger.

— Ma sœur, vous jugez trop vite et vous êtes prompte à condamner. Ce dindonneau est mon bien légitime.

— Vous ne l'avez pas acheté.

— Je n'achète jamais rien, ma sœur.

— Lors, vous voyez bien, mon frère.

— Un fermier me l'a baillé tout à l'heure.

— Un fermier ? Les fermiers ne sont pas si donnants. Et pourquoi donc vous l'eût-il baillé ?

— Vous êtes plus incréduls, Pernette, que le grand saint Thomas, mon patron. Pour un renard que j'ai tué et qui lui mangeait toutes ses poules, le fermier Fuveraz, de la Fontanette, m'a donné ce dindonneau-là. Vous pouvez le rôtir en paix ; et je le découperai moi-même en détachant la mitre d'évêque.

Anthelme triomphe à gros rires qui tombent en cascades comme l'eau de Saint-Benoît, là, tout près. Il ne s'est pas trop cassé et le dîner est venu tout seul. Néanmoins, Pernette ne désarme pas encore :

— C'est bien, c'est bien, je vas le plumer pendant que vous écorcherez le lièvre. Mais les petits, demain matin, trouveront leurs sabots vides. Vous aver beau dire et beau faire : pour des enfants, ça n'est pas gai.

— Vous n'avez donc rien mis dedans ?

— Je t'expliquerai, intervient le coupable Anthelme.

— C'est tout expliqué, Thomas : il donne aux uns, il donne aux autres, et pour les siens il ne reste rien, rien de rien.

— Allons, allons, la petite mère, occupez-vous de votre dinde, et je m'occuperai des enfants.

— Votre gibecière est toute plate.

— Et mes mains, Pernette, et mes mains ? Sont-elles bonnes à quelque chose ? Vous voilà tout embarrassée, entortillée, gênée, peinée, écroulée, aplatie et déconfite. Coule-moi dans ton atelier, Anthelme. As-tu du bois de chêne, de chêne ou de châtaignier ?

— Un bûcheron...

— Et des scies, et des couteaux, et des rabots, et des marteaux, et des tenailles ?

— J'ai tout ce qu'il faut pour un menuisier.

— Alors, au travail, mon vieux frère.

Et toute la nuit, dans l'atelier, c'est un tapage assourdissant. Annette et Philibert se sont réveillés, une fois ou deux, rassurés. Ne fait-il pas au petit Jésus un accompagnement de musique ? Tout de même, l'orchestre céleste ne s'est pas beaucoup exercé, et les Anges et les Archanges, et les Séraphins et les Chérubins — sans compter les Trônes et les Dominations auxquels on pense beaucoup moins — pourraient prendre quelques leçons de violon ou de flûte, ou même d'accordéon, au lieu de faire ce bruit de planches qui grincent.

Au matin, Thomas et Anthelme sont revenus à la cuisine avec les mains pleines d'objets dont la forme est imprécise au premier abord. Pernette n'a pas perdu son temps : le dindon est plumé, la broche prête, et, quant au levraut, on ne le reconnaît plus : tout coupé en morceaux carrés, il attend l'heure du civet : déjà le marinade embaume, une odeur d'olive et de vin monte aux narines dès le seuil.

— Que diable apportez-vous là, tous les deux ?

— Ce sont les jouets des enfants.

— Montrez, montrez. Oh ! le beau cochon, avec des oreilles relevées et des jambes courtes, et un ventre qui traîne à terre.

— Ce cochon, ma sœur, n'est autre qu'un cheval.

— Et ce chien à petite queue ?

— Ce chien est un mouton, ma sœur.

— Et cette poule avec un long bec ?

— Cette poule est une oie, ma sœur.

— Et ces deux boules superposées, avec des bras et des jambes ?

— C'est une poupée, ma sœur. La boule d'en bas c'est le corps, et la boule d'en haut c'est la tête.

— La tête, vraiment ? En êtes-vous bien sûr ? Où sont les yeux, la bouche, le nez ?

— Vous êtes bien pressée ! Passez-moi donc un charbon. Voici le nez, voici le bouche et les deux yeux qui vous regardent.

— Annette est maligne, et vous ne lui ferez jamais croire que ce monstre est une poupée.

— Habillez-la d'une longue robe. Comme ça on en verra moins. Et ce sera plus convenable.

— C'est une idée : je vas l'habiller.

Et pendant que Pernette, dans une vieille étoffe usée, coupe et taille la robe avec ses ciseaux et son dé et son aiguille, Thomas, rien qu'avec de la colle et des copeaux, vous arrange une magnifique perruque frisée.

On pénètre en tapinois et les chaussures retirées dans la chambre où les enfants dorment. On remplit les sabots jusqu'au bord et l'on se retire sur la pointe des pieds. Le petit Jésus a passé.

— Tu vois, glisse Anthelme à sa femme, ne faut pas se tourmenter.

— Tout de même, si l'oncle Thomas n'était pas venu remplacer le petit Jésus !

Annette et Philibert se sont réveillés. Ils se sont réveillés presque ensemble et avec la même terrible pensée : « Il n'y a plus de miracles. »

Le doute les tenaille depuis que le régent a parlé. Ils se sont appelés, d'une voix pleine d'épouvante :

— Annette !

— Philibert !

Et en chemise, le cœur battant, ils ont couru à leurs sabots.

— Il y a quelque chose, Philibert.

— Annette, il y a beaucoup de choses.

— Oh ! la belle poupée, Philibert !

— Regarde, Annette, ce cheval.

— Elle a une robe bleue, comme maman, l'autre année, et des cheveux couleur